



COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 14 AVRIL 2023

DE LA SECTION TENNIS de l'ACSC

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs : 4

Personnalités officielles présentes lors de cette AG :

- M. Michel JAY, Adjoint au Maire, chargé des Sports
- M. Stéphane RUFF, Président de l'ACSC
- M. Charles PIUSSAN, Responsable des Sports à la Mairie
- M. Olivier DEVILLERS, Conseiller Municipal, membre de la Commission des sports
- M. Marco FREITAS, futur Responsable des Sports à la Mairie, après le prochain départ en retraite de Charles PIUSSAN.

INTRODUCTION :

Fernand DIAS, le Président de la section Tennis, tient à tout particulièrement remercier les membres de la Mairie qui assistent à cette AG (MM JAY, PIUSSAN, DEVILLERS et FREITAS), ainsi que M. RUFF (Président de l'ACSC), et les adhérents qui se sont déplacés pour prendre part à cette Assemblée Générale.

Il remercie tout particulièrement Charles PIUSSAN qui, pour la dernière fois, assiste à l'Assemblée Générale du tennis, et va prendre sa retraite après 17 années passées comme Responsable du Service des Sports à la Mairie.

Il cède la parole à Charles, qui, très ému, rappelle que la Ville de Cormeilles, pendant la période où il a été présent, est celle qui, dans le Val d'Oise, a créé le plus d'équipements sportifs dans l'agglomération.

Pour le tennis, Charles a particulièrement œuvré à la transformation des courts béton poreux n° 6, 7 et 8 en courts en gazon synthétique.

Il confirme son départ en retraite cet été, et présente M. Marco FREITAS qui va prendre sa succession comme Responsable du Service des Sports.

Monsieur Freitas présente les 2 premières actions qu'il va être appelé à organiser et qui lui tiennent particulièrement à cœur :

- Une opération Séniors Sports qui vise à amener au sport les séniors de plus de 60 ans, en leur permettant d'accéder gratuitement le dimanche matin aux équipements sportifs de la Ville.
- Une opération Jour de Jeux, qui aura lieu le dimanche 14 mai 2024 de 14h à 19h sur l'Esplanade Jean Ferrier.
- Ainsi que les matinales Sportives ouvertes à tous, le dimanche.

Il compte sur la participation du Tennis à ces opérations, et Fernand DIAS manifeste son accord total pour lui assurer la collaboration de la Section.



A/ RAPPORT MORAL

I. EVOLUTION SPORTIVE de la SECTION

Fernand DIAS rappelle que les Championnats de Printemps vont bientôt commencer (championnats de France et championnat départemental du Val d'Oise) et que, en Championnat de France, l'objectif des 2 équipes 1 du club (hommes et Dames) est de se maintenir en 3^{ème} division nationale.

En ce qui concerne l'équipe 1 Dames, il mentionne que pour atteindre cet objectif de maintien, il a été contraint d'accepter de renforcer l'équipe avec une joueuse autrichienne classée -4/6, et qui renforcera l'équipe à l'occasion des 2 rencontres les plus importantes, cruciales pour le maintien en N3. Elle jouera 4 matches (2 simples et 2 doubles).

Mais à ses yeux, il s'agit là d'une nécessité conjoncturelle qui ne modifie en rien la philosophie du club qui est de continuer à former en son sein les jeunes qui seront appelés à accéder à l'équipe 1.

C'est en particulier le cas de Anna (12 ans, déjà 4/6) qui sera intégrée à l'équipe 1 dans certaines rencontres.

Sophie BOSSARD demande pourquoi Fernand a décidé de prendre une joueuse étrangère, alors qu'il avait affirmé à son arrivée qu'il ne le ferait pas.

Fernand répond qu'il s'agit là d'une passerelle temporaire pour éviter à l'équipe de descendre de N 3 en Régionale. Sans ce renfort, la descente semble inévitable. C'est une demande qui a été faite par les joueuses elles-mêmes, et le coût est très raisonnable pour une joueuse classée -4/6 (1 000 € pour les 2 rencontres).

Cette mesure est destinée à conserver pour Anna des perspectives de jouer en Championnat de France, et lui éviter toute tentation de départ dans un autre club évoluant en Championnat de France.

M. RUFF approuve cette décision en précisant qu'il avait été amené à agir de la même façon dans le cadre du football à Cormeilles, pour maintenir dans l'équipe de jeunes joueurs prometteurs formés à Cormeilles.

Jérôme DEBROISE intervient également dans le même sens. Pour lui, c'est la seule solution pour assurer le maintien, car cette joueuse va créer un décalage dans la position des joueuses, et elle semble en mesure d'assurer 2 points par rencontre (simple et double).

Fernand est également très fier de rappeler que Florian DAMBES (n°1 de l'équipe 1 Messieurs), classé 0, est Champion du France de sa catégorie (40 ans) et médaille d'argent avec l'équipe de France aux Championnats du Monde.

II. EVOLUTION des EFFECTIFS de la SECTION

Fernand présente un slide montrant que le nombre total de licenciés se maintient à environ 530 depuis 2020 (malgré la Covid en 2021).

Il manifeste beaucoup d'optimisme sur l'évolution future, estimant que l'arrivée prochaine des 2 nouveaux terrains couverts et du padel devrait nous permettre d'accroître de plus de 150 le nombre des adhérents.

Cette augmentation devra être confortée

- Par la qualité de l'équipe pédagogique, et il remercie Guillaume et l'ensemble de l'équipe enseignante pour leur implication dans le club
- Par la présence des bénévoles, dont le rôle est de permettre de retrouver plus de vie dans le club et d'apporter des idées nouvelles.

Fernand confirme son sentiment que l'arrivée des nouvelles structures va permettre de donner une réponse favorable à toutes les demandes des adhérents ou de l'Ecole de Tennis, et aux besoins auxquels nous ne pouvons pas répondre actuellement :

- Une meilleure organisation de l'Ecole de Tennis
- Permettre aux adultes de mieux accéder aux courts, en particulier pour le développement du jeu libre et la recherche de partenaires.

Julien estime pour sa part que cette évolution doit permettre aux bénévoles de mieux s'exprimer et de renforcer la qualité d'accueil dans le club, la convivialité, le partage et l'esprit de groupe.

III. EVOLUTION des TRAVAUX

- **Travaux d'entretien courant du club** : Fernand remercie Patrick AESCHLIMAN et l'ensemble des membres de la Commission Travaux, qui s'investissent beaucoup dans les travaux d'entretien et de maintenance du club.

Il remercie particulièrement Evelyne, Marc, Martine et Sophie pour les travaux d'embellissement récemment effectués autour des Terres battues et la plantation d'arbustes.

La fibre optique est désormais installée dans le stade, il suffit de se brancher dessus.

- **Rappel des travaux effectués depuis 2022 :**

En 2022, les principaux travaux effectués ont été

- La réfection des terres battues, qui ont été ouvertes le 25/4/22
- Le changement d'éclairage des courts 9 et 10.
- L'aménagement des zones public (barnum, sièges...)
- Le changement des systèmes de fixation des filets sur les TB.

En 2023, ce qui est en cours, ou qui reste à venir :

- L'aménagement paysager derrière les courts 1, 2 et 3 (ce qui vient d'être fait par Martine, Evelyne et Marc)
- La réfection des TB (en cours)
- L'aménagement de tribunes le long du court 1 et derrière le court 3 : Charles PIUSSAN a passé commande pour une installation prochaine avec des sièges individuels.
- L'équipement en LED des courts 9 et 10.

Mais l'essentiel reste surtout les nouvelles structures, ainsi que la réfection des vestiaires et sanitaires actuels.

• **Nouvelles structures**

Comme chacun a pu le constater, les travaux ont démarré le 4/4/2023. Ces nouvelles structures, installées sur la place actuelle des courts 6, 7 et 8, consistent en la **création de 2 courts couverts homologués en résine, 1 padel couvert et un espace qui sera destiné à un club house** à équiper par le club (et à ses frais). Ce sera un vrai ballon d'oxygène pour le club, et Fernand estime à plus de 150 le nombre d'adhésions supplémentaires que ces nouvelles structures vont nous amener.

M. JAY confirme que le montant de la totalité des travaux s'élève à 1 380 000 € TTC. Ce budget a été voté et inclut les participations des Conseils Départemental et Régional, ainsi que de la FFT.

M. DEVILLERS suit les travaux et espère une réception pour décembre 2023. Il tient à remercier les bénévoles et confirme que la Mairie est là pour aider le club. Fernand présente aux adhérents présents le plan d'implantation prévisionnel de ces nouvelles structures.

Pour ce qui est du **padel**, et si on se fie au succès rencontré par les padels existant déjà dans d'autres clubs, on peut penser qu'il aura beaucoup de succès et une fréquentation importante, qui nécessitera une organisation particulière.

Il sera réservé aux membres qui seront licenciés dans le club suivant un barème tarifaire spécifique qui reste à élaborer : soit tennis + padel, soit padel seul, la licence FFT étant la même pour le tennis et le padel.

Fernand pense que nous allons être très vite débordés par le succès du padel, et évoque déjà la perspective de disposer d'un 2^{ème} padel.

Stéphane RUFF mentionne que le problème majeur serait de trouver la place disponible nécessaire, car tous les terrains sur le stade n'appartiennent pas à la Mairie, une grande partie étant propriété des Eaux et Forêts.

Pour ce qui est de **l'espace réservé à aménager en club house par la section**, et à ses frais, Fernand présente le plan prévisionnel d'implantation.

Il n'y aura dans ce club house qu'un seul WC aux normes handicapées.



Le coût prévisionnel d'aménagement à la charge de la Section, n'a pas été réalisé. Normalement cette dépense sera limitée à l'agencement et l'aménagement du local à condition que l'eau et l'électricité soient bien intégrées dans le coût de la structure..

Les vestiaires, les toilettes et les douches resteront dans le local actuel, qui est aujourd'hui dépassé et devra être réaménagé.

Il est prévu d'y installer un WC pour enfant.

Fernand présente le plan prévisionnel d'implantation dont le coût est estimé à 80 000 € environ.

Ce programme de travaux implique donc une gestion serrée des finances de la Section, et toutes les économies seront bonnes à faire.

IV. ANIMATIONS dans le CLUB

Julien fait le bilan des animations non sportives qui ont été organisées par la Section.

En 2022 : galette des Rois (janvier), Chandeleur crêpes (février), chasse aux œufs (avril), Fête de l'Ecole de Tennis (juin), octobre Rose (octobre), halloween et soirée des Jeunes (novembre), Père Noël et concours de dessin (décembre).

En 2023, ces mêmes animations ont été reconduites, auxquelles sont ajoutées une soirée fluo (février), une animation tennis féminin et une animation service (avril) et la création d'un tournoi interne (avril/mai).

D'autres animations sont en phase de réflexion : téléthon, karaoké, rallye pédestre, actions de tennis santé...

Fernand aborde la question de la Fête de l'Ecole de Tennis pour cette année. Les travaux qui ont commencé sur les courts 6, 7 et 8 lui paraissent de nature à interdire d'assurer la sécurité des enfants qui pourraient jouer à proximité. Il propose donc d'annuler cette fête cette année. Les participants à l'AG, ainsi que M. RUFF et les représentants de la Mairie estiment cette proposition fondée et donnent un avis favorable.

Sébastien propose, en remplacement, d'organiser une fête de rentrée en septembre. A étudier par les commissions concernées. Sophie Bossard propose de participer à la fête du sport fin juin pour pallier à la fête de l'EDT, proposition approuvée par Marc Freitas, remplaçant de Charles Piussan.

V. ACTIVITE des AUTRES COMMISSIONS

1/ Arbitrage et tournois :

Fernand met l'accent sur le besoin pour le club de former des arbitres de chaise et des Juges-Arbitres.

Cette année, le club a formé 3 nouveaux arbitres A1 : Cyril LECHEVALIER, Eric BOSSARD et Romain ESPERANDIEU.

Eric BOSSARD a obtenu ses diplômes de JAE1 et de JAT1, et est le juge Arbitre du tournoi interne qui a été créé et se déroule du 14/4 au 14/5/2023

En 2023, il n'y aura qu'un seul **tournoi open** dont la date a été modifiée, et qui se déroulera du 21/6 au 5/7/2023. Le tournoi se déroule du mercredi au mercredi de façon à s'insérer dans une tournée de tournois que les joueurs et joueuses pourraient être tentés de faire avec les tournois avant et après celui de Cormeilles ;

Le 2^{ème} tournoi open, qui était organisé en février, est donc supprimé.

2/ Communication

Le club essaie d'intensifier sa communication en utilisant tous les supports disponibles :

- Le site internet du club
- Des flyers bimestriels
- Des mailings par ADOC
- Des affiches
- Les réseaux sociaux (facebook, Instagram, Tik Tok...)

Les adhérents de plus de 16 ans ont reçu 3 invitations gratuites pour leur permettre d'inviter des non-adhérents, et leur faire connaître le club, en espérant leur donner envie de s'inscrire. Depuis le 15/1/2023, il y a déjà eu 30 invitations.

Le paiement par carte bleue est désormais possible dans le club.

La Commission Sponsoring (composée de Gilles EMONNOT, Eric BOSSARD, Richard MIGUEL et Didier LEFEVRE) développe son activité. Dans les conditions actuelles, les sponsors sont des acteurs importants qui contribuent au confort du club et permettent le financement total de plusieurs éléments (équipements sportifs, vêtements pour les équipes, matériel divers pour le club...)

Fernand présente un slide où figurent tous les sponsors du club, et cite plus particulièrement les 3 plus importants en termes de contribution : Babolat (1700 €), Keymex /Grégory Girault (1200 €) et Casino (1200 €). La saison prochaine sera déterminante en termes de sponsors : un maximum de financement devra être trouvé pour pallier aux dépenses du club house des nouveaux courts et des nouveaux vestiaires.

FIN du RAPPORT MORAL

Présenté au vote de l'Assemblée Générale, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

B/ RAPPORT FINANCIER

I. RESULTATS de l'EXERCICE 2022

Jérôme DEBROISE, Trésorier, présente les résultats financiers de l'exercice 2022, qui se solde par un résultat positif de 5251 € sur l'année civile.

- Au niveau des **recettes**, on peut noter :
 - Une reprise sensible des cotisations après la baisse de 2021 due à la Covid.
 - Une légère régression de l'Ecole de Tennis
 - Mais surtout le montant important des subventions reçues de l'ANS (24 000 €) pour les embauches de Laura et Nicolas (6000 € /an, par embauche, pendant 2 ans).
- Pas de commentaire particulier sur les **dépenses**, qui sont cohérentes avec les prévisions et qui sont bien maîtrisées, notamment pour les équipes.

Jérôme mentionne également que des subventions à recevoir de l'ACSC sont actuellement bloquées en raison d'un contrôle URSSAF actuellement en cours à l'ACSC, et que le risque éventuel a été pris en compte dans les résultats 2022 au titre du contrôle URSSAF et du contrôle « Covid ».

Stéphane RUFF prend la parole pour rappeler les relations qui existent entre l'ACSC et les Sections, et pour donner des précisions sur ce contrôle en cours.

Il rappelle d'abord que l'ACSC comprend 22 sections (bientôt 23) et 5600 adhérents, et que, comme toutes les autres sections, le Tennis est obligé de suivre les directives de l'ACSC.

Les comptes sont vérifiés par un Commissaire aux Comptes. M. RUFF précise que la section Tennis est une des mieux gérées de l'ACSC, et il se porte garant des comptes qui sont présentés à cette AG.

L'ACSC reçoit une subvention globale de la Mairie, qui est ventilée entre les sections suivant des critères fixés par l'ACSC. La section Tennis reçoit environ 13 000 €.

Il en vient ensuite aux contrôles en cours à l'ACSC.

Il rappelle en préambule qu'à l'origine un oubli de la secrétaire de l'ACSC qui, partant en retraite, a omis de transmettre à l'URSSAF les déclarations de 4 embauches qui venaient d'être faites par l'ACSC pour diverses sections (dont 2 concernant le tennis).

Après la Covid, les Services de l'Etat se sont montrés très vigilants sur les subventions versées au titre du chômage partiel, et ont lancé un contrôle. Des courriers recommandés ont été envoyés à l'ACSC en juillet et en août, mais qui n'ont pas été réceptionnés, l'ACSC étant fermée à cette période. Faute de réponse la DREETS a bloqué les subventions restant à verser.

En septembre, suite au passage d'un inspecteur, la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), il a été exigé en complément du blocage des subventions restant à payer, une demande de reversement des aides perçues au titre du chômage partiel pour la totalité des aides représentant une somme d'environ 130.000 euros.

Malgré la présentation des feuilles de paie et la production des déclarations de cotisations versées sur l'ensemble du personnel y compris les salariés sans déclaration préalable à l'embauche, le blocage des subventions n'a pas été levé par la DREETS. Un recours contentieux a été envoyé (avec l'aide la Mairie) dont le dénouement est en cours.

A ce blocage s'ajoute un contrôle URSSAF en cours.

M. RUFF n'attend pas de décision finale avant 2 ou 3 mois.

Concernant les **sponsors**, M. RUFF précise que l'ACSC vient d'être reconnue Association d'Utilité Publique, ce qui permettra aux donateurs de déduire de leurs impôts 60% de la somme qu'ils auront versée.

FIN du RAPPORT FINANCIER sur l'EXERCICE 2022

Présenté au vote de l'AG, le rapport financier 2022 est approuvé à l'unanimité.

II. BUDGET 2023

Le budget 2023 est présenté en équilibre en dehors des investissements prévisibles de 80 000 € pour la rénovation des vestiaires de l'ancien club house, qui seront financés sur la trésorerie de la Section.

- **Le budget recettes** prend en compte les hypothèses suivantes :
 - Une augmentation du nombre des adhérents et des inscriptions à l'Ecole de Tennis, liée à l'arrivée des nouvelles structures.
 - La suppression des subventions que nous avons reçues pour l'embauche de Laura et Nicolas.
- **Le budget des dépenses** nécessite donc un aménagement des coûts de personnel à mettre en face des recettes effectives de l'Ecole de Tennis et du Centre d'Entraînement. Il va exiger aussi une grande maîtrise des dépenses de manifestations et d'animations.

Présenté au vote de l'AG, le budget 2023 est adopté à l'unanimité.

Avant de conclure, Jérôme tient à remercier le Trésorier Adjoint, Emmanuel HAZARD, pour l'importance et la précision de son travail.



C/ RAPPORT SPORTIF

Guillaume BOILLEVIN, Directeur Sportif, insiste d'abord sur le fait que la Section Tennis de l'ACSC est un club formateur majeur dans le Val d'Oise et reconnu comme tel par le Comité de Tennis :

- Accueil en initiation des enfants des CP des écoles primaires de la Ville, et des dernières années de Maternelles.
- Club compagnon, qui accueille et forme des stagiaires compagnons, futurs DE, qui lui sont confiés par le Comité du Val d'Oise.

Fernand tient ici à mettre l'accent sur le fait que certains enseignants DE, qui exercent aujourd'hui dans d'autres clubs du Val d'Oise, ont été formés à Cormeilles.

Guillaume insiste aussi sur la volonté de former, d'animer et de rassembler pour l'ensemble des publics et des catégories d'âge, grâce à une équipe enseignante dynamique et issue du club.

La volonté est de favoriser la compétition qui est un élément majeur pour la fidélisation des adhérents. C'est pourquoi le club engage beaucoup d'équipes dans les compétitions du Val d'Oise. 90 % des équipes Jeunes sont composées d'enfants formés au club dès leur plus jeune âge.

Mais le club ne renonce pas pour autant à ses ambitions de haut niveau :

- Au plan individuel, on peut d'abord citer de jeunes espoirs de niveau régional :
Anna Brunet-Brady (12 ans et 4/6).
Thibaut Gaspar (11 ans , 15/3)
Axel Amauger (15 ans, 4/6)

Mais il faut accorder une mention particulière à Florian Dambès, n° 1 de l'équipe 1 messieurs, classé 0, et qui, à 43 ans, est champion de France de sa catégorie et médaille d'argent au Championnat du Monde, avec l'équipe de France.

- Au plan des équipes représentant le club :

11 équipes Jeunes ont été engagées cette année, avec pour objectif au moins 2 titres de Champions du Val d'Oise.

Les 2 équipes 1 Séniors (Messieurs et Dames) évoluent en Championnat de France (3^{ème} division) avec pour objectif le maintien.

Les équipes 2 (Messieurs et Dames) évoluent en Excellence départementale



Une 3^{ème} équipe Messieurs joue également en 3^{ème} série départementale, et est essentiellement composée de jeunes espoirs du club, de niveau 15, à qui nous voulons faire aborder progressivement la compétition de haut niveau.

FIN du RAPPORT SPORTIF (sans vote)

Avant de conclure cette AG, le dernier point concerne les **élections de renouvellement du Comité Directeur**.

Nous avons cette année à pourvoir à :

- La démission de Rafaella MIGUEL, qui est partie en Province pour des raisons professionnelles

- 2 membres sortants :
 - Patrick AESCHLIMAN, qui se représente
 - François NOBLESSE, qui ne se représente pas.

Fernand insiste sur le rôle qu'a joué François NOBLESSE, Président du club de 2008 à 2019, actuellement Président d'Honneur, et qui a toujours été très présent dans le club.

Il y a donc 3 postes à pourvoir.

En dehors de Patrick AESCHLIMAN, nous avons reçu la candidature de 2 adhérents qui postulent à faire partie du Comité Directeur, émanant de

- Sophie SAINT-JORE
- Cyril LE CHEVALIER

Ces candidatures ont été reçues et enregistrées dans les délais requis, avant le 7 avril 2023.

Il y a donc 3 candidats pour 3 postes à pourvoir : il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à un vote, les 3 candidats étant élus d'office.

Merci à eux et bienvenue au CD !

L'Assemblée Générale est close à 22h30 et les participants sont conviés à partager le pot de l'amitié.



Assemblée Générale Ordinaire de l'ACSC Tennis

14/04/2023



Ordre du jour

- Introduction du Président
- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport sportif
- Remerciements / Mot de la Mairie
- Elections au Comité Directeur
- Questions diverses





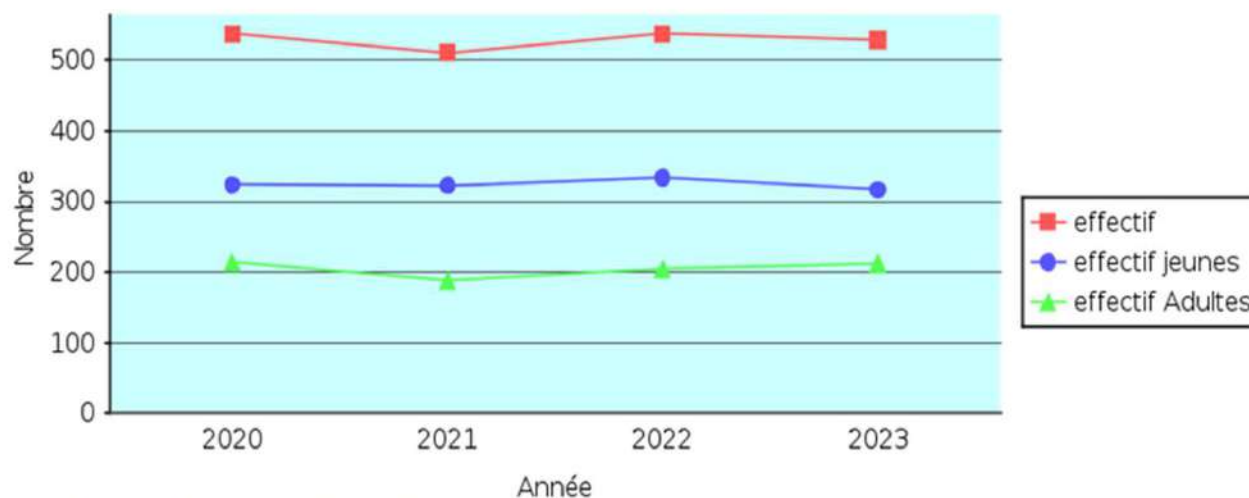


Evolution des adhérents : 2020-2023

- Maintien d'un effectif constant au global voire en augmentation chez les adultes

Evolution des effectifs licenciés

JEUNES / ADULTES	2020	2021	2022	2023
	effectif	effectif	effectif	effectif
Adultes	214	188	204	212
Jeunes	324	323	334	317
Total	538	511	538	529





Evolution des adhérents : 2020-2023

- Cette évolution / augmentation est permise par :
 - La qualité d'enseignement de l'équipe pédagogique ;
 - La présence continue des bénévoles.





Evolution des adhérents : 2020-2023

- Le Comité Directeur porte attention :
 - Aux fortes demandes issues de l'Ecole de tennis ;
 - Au maintien des équipes du club et de la bonne cohésion entre les compétiteurs ;
 - A la place du jeu libre et aux attentes des adultes :
 - Ouverture du club ;
 - Convivialité, partage et esprit de groupe ;
 - Recherche de partenaires.





Travaux – Etat des lieux

- Réalisé en 2022 :
 - Réfections des terres battues (3 fois, ouv. 25/04)
 - Chgt éclairage et nettoyage des courts 9/10
 - Aménagement zones public (barnum, sièges ...)
 - Nouvel affichage : club house, panneautage
 - Refonte des systèmes de fixation des filets des terres battues
 - Affichage / visuels des partenaires sur les courts
- A venir :
 - Réfection des terres battues
 - Aménagement de tribunes courts 1 et 3
 - Aménagements paysagers courts 1, 2 et 3
 - Equipements en LED des courts 9 et 10
 - Installation de la fibre optique
 - Courts couverts / padel / club house + vestiaires / sanitaires (cf après)





Travaux – Courts / padel / club

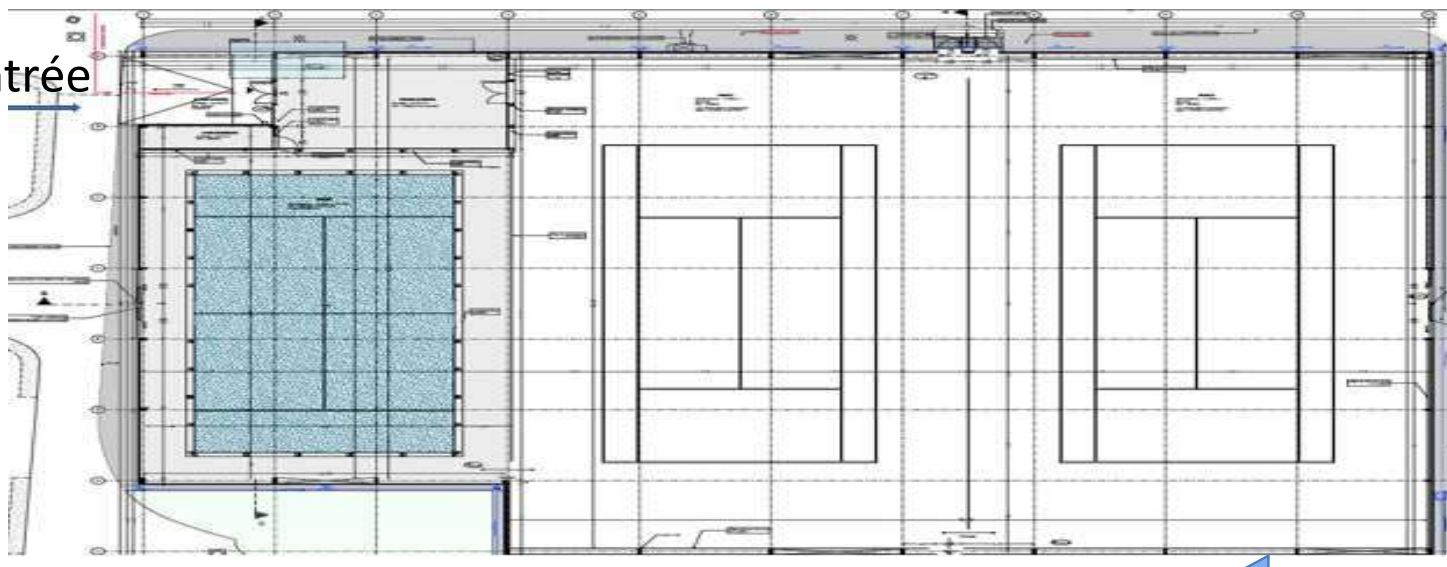
- Début des travaux : avril 2023
- Fin théorique : décembre 2023
- 2 nouveaux courts couverts, un terrain de padel et un club house recentré par rapport aux structures :
 - Vrai ballon d'oxygène pour le club
 - Possibilité d'accueil d'environ 150 adhérents sup
 - Confort de travail pour l'équipe pédagogique





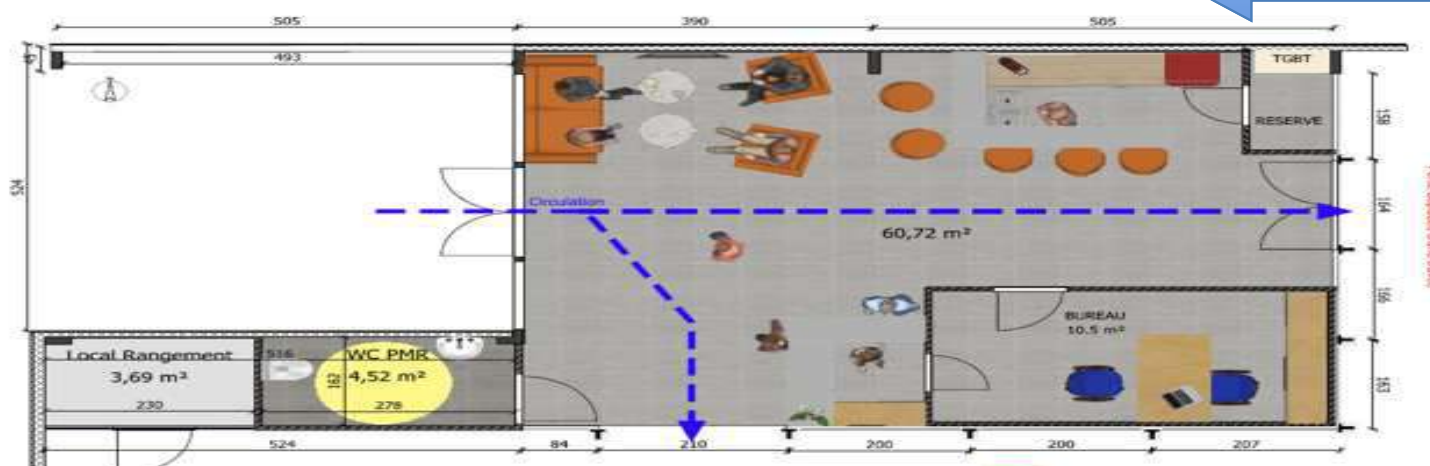
Travaux – Courts / padel / club

Entrée



Budget principal :
1,38 M€

Aménagement club-house à charge club :
~80 k€





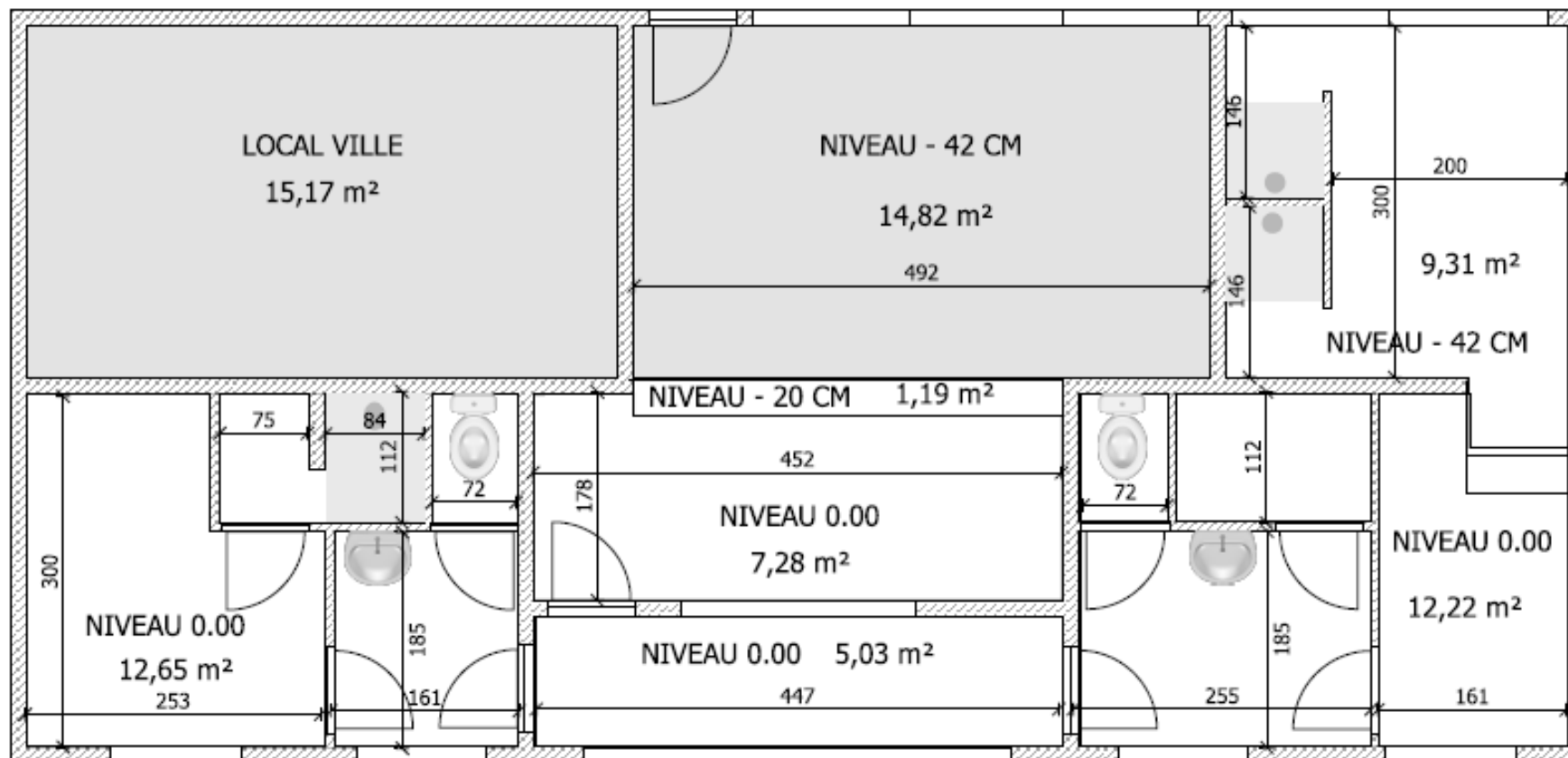
Travaux – Courts / padel / club





Travaux – Vestiaires

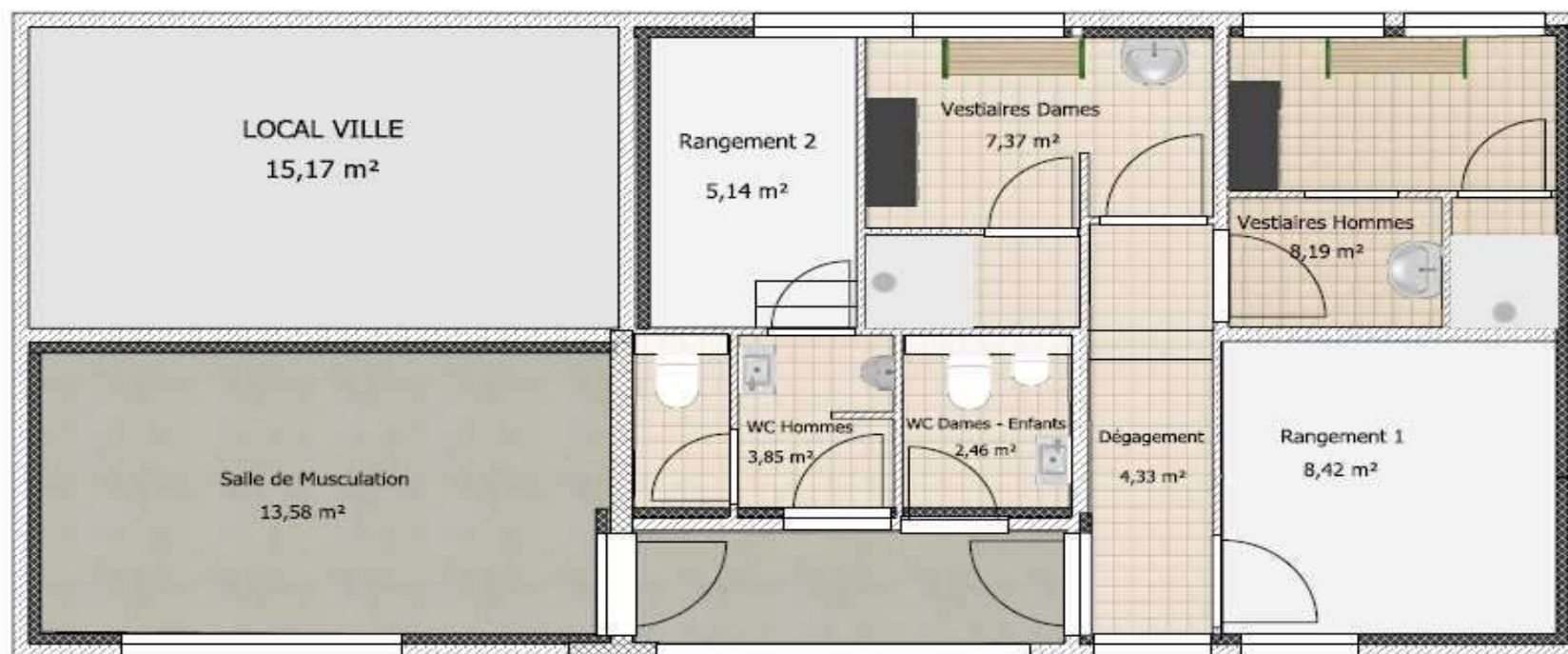
Structure existante





Travaux – Vestiaires

Plan prévisionnel



PLAN PROJETE V4



Animations

T4
22

- **Octobre :**
 - Octobre Rose (500€ reversés)
 - Recherche de partenaires
- **Novembre :**
 - Halloween
 - Soirée jeunes
- **Décembre :**
 - Père-Noël
 - Concours de dessins

T1 23

- **Janvier :** Galette des Rois
- **Février :**
 - Chandeleur
 - Soirée fluo

T2 23

- **Avril :**
 - Chasse aux œufs
 - Tennis féminin
 - Animation service
- **Avril / mai :** tournoi interne
- **Juin :** fête de l'EDT

Animations à venir / en réflexion : téléthon, soirée karaoké, soirée œnologie, rallye-pédestre, tennis santé, animation padel ...





Tennis au féminin

- Investissement du club :
 - Communication (support du Comité, Cormeilles Magazine, réseaux sociaux ...)
 - Animations : Tennis fitness, cardio tennis, yoga ;
 - Convivialité / partage : création d'un groupe WhatsApp pour les femmes 4^{ème} série (auto-gestion par les adhérentes).





Arbitrage – Etat des lieux

- Formations d'arbitres et de juges-arbitres
- Besoins pour tournois, MPE
- Tournois :
 - TMC : 20 au 24 février en journée
 - Tournoi interne : 14 avril au 14 mai
 - Tournoi Open : 21 juin au 05 juillet





Communication - Supports

- Site Internet du club
- Flyers bimestriels
- Affiches
- Mailing ADOC
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Tik Tok



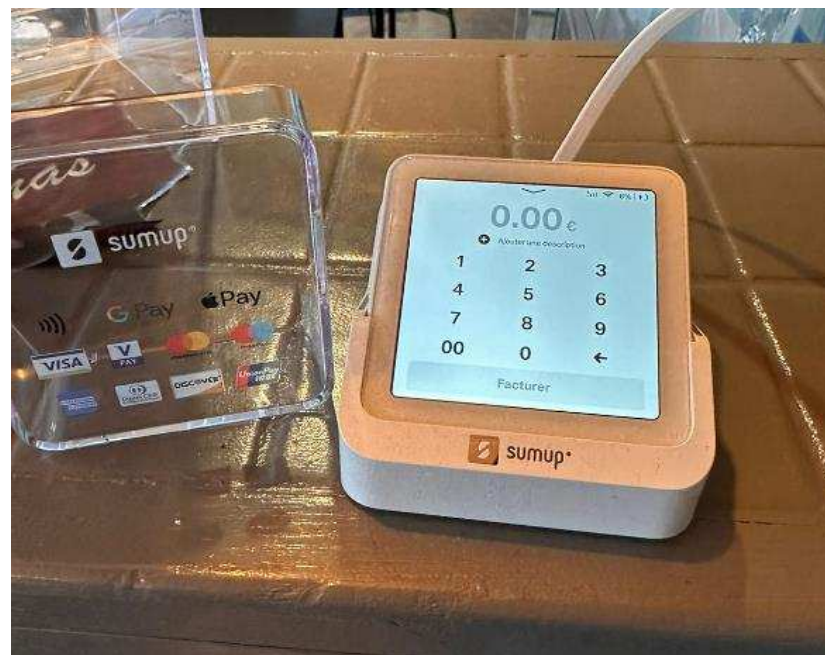
Assemblée Générale Ordinaire ACSC Tennis





Communication - Nouveautés

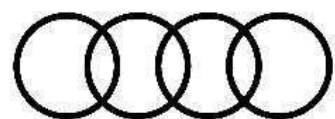
- 3 invitations offertes pour les plus de 16 ans (plus de 200 adhérents éligibles)
- Paiement par CB enfin disponible
- Paiement en ligne bientôt





Partenaires / sponsors

Ils nous font confiance et nous les en remercions :



Vous souhaitez devenir partenaire du club ? Contactez la commission !



Rapport moral

Votons !







Rapport financier 2022

	REEL 2021	PREV 2022	REEL 2022	Ecart Réel	Ecart budget
Cotisations adhérents	28 984	27 000	40 072	11 088	13 072
Ecole de tennis	121 611	122 000	111 479	- 10 132	- 10 521
Subvention municipale	17 963	20 000	22 985	5 022	2 985
Manifestations sportives	4 751	5 000	8 027	3 276	3 027
Autres recettes (bars, invitations...)	1 661	2 000	3 813	2 152	1 813
Sponsors	-	2 000	1 200	1 200	- 800
Autres subventions	30 172	30 000	35 877	5 705	5 877
Remise / cotisations	-	- 4 000	911	911	4 911
Total Recettes	205 142	204 000	224 364	19 223	20 364
Charges de personnel	112 489	128 000	128 717	16 228	717
Achats, matériels & consommables	10 300	12 000	18 841	8 541	6 841
Frais de manifestations & animations	9 759	44 000	28 483	18 724	- 15 517
Honoraires & formations	20 363	14 000	22 449	2 086	8 449
Frais de fonctionnement ACSC	3 241	3 500	3 419	177	- 81
Cotisations licences & taxes	11 616	12 000	11 817	201	- 183
Autres charges	5 179	1 500	5 387	208	3 887
Investissements site et informatique	10 270	2 500	-	- 10 270	- 2 500
Total dépenses	183 218	217 500	219 113	35 896	1 613
Résultats	21 924	- 13 500	5 251	- 16 673	18 751



Rapport financier 2022

- Le résultat 2022 est bénéficiaire du fait :
 - Des aides perçues pour les embauches de Laura et Nicolas (24 k€)
 - D'une bonne maîtrise des coûts notamment pour les équipes.
 - L'ACSC est en cours :
 - Contrôle URSSAF (risque sur le statut des autoentrepreneurs / salariés pour les cours scolaires).
 - Contrôle sur le chômage partiel
- Nous attendons les incidences financières de ces derniers.



Rapport financier 2022

Votons !







Budget 2023

	REEL 2021	REEL 2022	PREV 2023	Ecart
Cotisations adhérents	28 984	40 072	42 000	1 928
Ecole de tennis	121 611	111 479	128 000	16 521
Subvention municipale	17 963	22 985	23 000	15
Manifestations sportives	4 751	8 027	5 000	- 3 027
Autres recettes (bars, invitations...)	1 661	3 813	4 000	187
Sponsors	-	1 200	2 000	800
Autres subventions	30 172	35 877	8 000	- 27 877
Remise / cotisations	-	911	-	- 911
Total Recettes	205 142	224 364	212 000	212 000
Charges de personnel	112 489	128 717	123 000	- 5 717
Achats, matériels & consommables	10 300	18 841	16 500	- 2 341
Frais de manifestations & animations	9 759	28 483	35 000	6 517
Honoraires & formations	20 363	22 449	17 640	- 4 809
Frais de fonctionnement ACSC	3 241	3 419	3 800	381
Cotisations licences & taxes	11 616	11 817	12 000	183
Autres charges	5 179	5 387	4 000	- 1 387
Investissements site et informatique	10 270	-	-	-
Total dépenses	183 218	219 113	211 940	211 940
Résultats	21 924	5 251	60	60
INVESTISSEMENT (CLUB & VESTAIRES)			- 80 000	- 80 000
Résultat après investissement			- 79 940	- 79 940



Budget 2023

- Les principales hypothèses budgétaires sont les suivantes :
 - Investissement travaux ancien club house : vestiaires, sanitaires et salle de musculation.
 - Accroissement des recettes (adultes et école de tennis) lié à la nouvelle capacité des structures.
 - Baisse des coûts de personnel à mettre en face des recettes de l'école de tennis et du centre d'entraînement et l'arrêt des aides pour les embauches de Laura et Nicolas.
 - Maîtrise des dépenses manifestation et animations.

Budget 2023

Votons !







L'ACSC Tennis : un club formateur

- Au niveau du comité du Val d'Oise : Club compagnon : Formation des DE stagiaires + accueil
- Au niveau des enseignants du Club :
 - CQP ET : 4 enseignants depuis 3 ans
 - DE : Nicolas (2020) et Lilian (2023)
- Au niveau de la compétition des jeunes:
 - Niveau régional : Anna, Thibault, Axel
 - Niveau départemental: Nathan, Hyacinthe, Mathis, Saïna, Paul, Colyne, et Lucas G

➔ + 90% de nos équipes jeunes ont été formées au club dès leur plus jeune âge



14/04/2023



Assemblée Générale Ordinaire ACSC Tennis





L'ACSC Tennis : un club qui rassemble



14/04/2023

Assemblée Générale Ordinaire ACSC Tennis



Quelques chiffres et résultats

- Résultat significatif chez les hommes en + 35 ans en équipe : Champions du VDO en excellence → montée en excellence IDF
- Résultat individuel:
 - Florian Dambes : Champion de France + 40 ans
 - Participe au championnat du monde par équipe : Médaillé d'argent
- Match par équipe championnats de printemps:
 - Chez les jeunes : 11 équipes engagées – Objectif 2 titres
 - Chez les séniors : 5 équipes engagées, dont 2 en Championnat de France





Equipes séniors – Printemps 2023

Equipe 1 Homme	Classement 2023	Equipe 2 Homme	Classement 2023	Equipe 3 Homme	Classement 2023
Florian Dambes	0	<i>Philippe Dutaut</i>	3/6	<i>Maxime Rigaud</i>	5/6
<i>Jean Baptiste Renault</i>	1/6	<i>Axel Amauger</i>	4/6	<i>Lucas Aeschliman</i>	15
<i>Sébastien Florent</i>	1/6	<i>Quentin Trevien</i>	4/6	<i>Kilian Gross</i>	15
<i>Alexandre Maillard</i>	2/6	<i>Remy Gaspar</i>	5/6	<i>Noah Avedikian</i>	15
<i>Lilian Baheux</i>	2/6	<i>Julien Damerval</i>	5/6	<i>Antoine Moulin</i>	15
Division					
N3		Excellence VDO		2eme série VDO	

Nv EQ

Equipe 1 Femme	Classement 2023	Equipe 2 Femme	Classement 2023
<i>Coach : Vincent</i>		<i>Coach/Joueuse : Laura Dias 5/6</i>	
		<i>Laura Dias</i>	5/6
<i>Caroline Ilowska</i>	-4/6	<i>Selena Hermetz-Dutoit</i>	5/6
<i>Anne Marie Villoslada</i>	2/6	<i>Colyne Hermetz-Dutoit</i>	15
<i>Agathe Keromnes</i>	3/6	<i>Sabrina Mendy</i>	15/1
<i>Marion Rostan</i>	4/6	<i>Alexia Grellard</i>	15/2
<i>Anna Brunet Brady</i>	4/6	<i>Chloé Senneville</i>	15/3
<i>Emma Terminet</i>	5/6	<i>Remplaçante :</i>	
		<i>Saina Amokrane</i>	30
Division			
N3		Excellence VDO	





Remerciements / Mot de la Mairie



Remerciements à Charles Piussan



Mot de la Mairie







Elections au Comité Directeur

Comité Directeur actuel :

- Patrick Aeschliman (fin mandat)
- Guillaume Boillevin
- Eric Bossard
- Martine Charollais
- Julien Damerval
- Margaux Damerval
- Jérôme Debroise
- Fernand Dias
- Sébastien Florent
- Emmanuel Hazard
- Agathe Keromnes
- Didier Lefevre
- Rafaella Miguel (démission)
- Richard Miguel
- François Noblesse (fin mandat)



Entrants / Réélus :

- Sophie Saint-Jore
- Cyril Le Chevalier
- Patrick Aeschliman

3 sortants, 3 rentrants
→ **Aucun vote**
Bienvenue à Sophie et
Cyril !

Cormeilles-en-Parisis
www.ville-cormeilles95.fr

val
d'oise
le département

TEN
NIS
COMITÉ
VAL D'OISE

Valodis

Merci de votre attention

AroMetSaveurs
frais maison

Casino
supermarchés

Babolat

K
KEYMEX
L'IMMOBILIER D'EXPERTS

ECOSPORT
TENNIS